

REPONSES AU QUESTIONNAIRE CEBAC ADRESSE AUX CANDIDATS

Philippe TABAROT

Municipales 2008 « GAGNER pour CANNES »

1. Quelles limites souhaitables voyez-vous à l'accroissement du bassin cannois ainsi qu'à sa fréquentation touristique ?

Les évolutions démographiques au cours de ces 30 dernières années ont permis de constater un accroissement très important du bassin démographique cannois, supérieur à la moyenne nationale.

De plus, les équipements qui devaient précéder ou accompagner cette tendance démographique ont accusé un retard important en termes de voirie et d'équipement public.

L'exemple le plus illustratif est que l'actuelle majorité de la ville de Cannes vient d'inaugurer un préfabriqué à l'école des Broussailles car elle a autorisé la construction de 1 200 logements dans ce qui fût le dernier poumon vert de la ville de Cannes.

Aujourd'hui, il est impératif de freiner le développement, de maîtriser le seuil démographique de la ville de Cannes et de préserver les espaces verts qui tendraient à disparaître, comme l'ont déjà fait d'autres communes, prouvant, ainsi que c'est possible.

2. Etes-vous favorable à la mise en place d'une structure intercommunale ? Si oui, laquelle et quelles frontières

82 % de la population française et la quasi-totalité des villes de la région PACA sont en intercommunalité.

L'actuelle majorité a toujours regardé avec défiance le projet d'intercommunalité du bassin cannois. Sur des enjeux comme le logement, le développement économique, les transports, l'environnement, l'agglomération cannoise manque incontestablement d'une organisation qui lui permette d'agir avec plus de force.

C'est une faiblesse par rapport à toutes les agglomérations des Alpes-Maritimes et cela fait perdurer des inégalités inacceptables.

Je suis un fervent partisan de l'intercommunalité pour les cannois. Non pas uniquement par idéologie, mais aussi par souci d'efficacité et de cohérence. La préparation de l'avenir implique de raisonner à la bonne échelle.

La communauté d'agglomération semble être la structure la plus adaptée.

A la différence de l'actuelle majorité qui a plongé Cannes dans l'isolement, je n'ai pas peur des villes voisines. Nos concurrents sont bien ailleurs sur un plan économique, ce sont surtout Barcelone et Milan qui nous prennent nos congrès. Unis, nous serons plus forts pour que Cannes soit plus moderne, plus compétitive.

De plus, la ville de Cannes a, pendant des années, financé seule de nombreux équipements qui bénéficient à l'ensemble des habitants du bassin.

Cannes sera naturellement la ville cœur du bassin cannois avec les communes de Mandelieu-la Napoule, Le Cannet, Mougins et Théoule-sur-Mer, et d'autres si elles sont volontaires. Pour la présidence, les questions de personnes doivent cesser d'entraver l'intercommunalité comme ça a été trop souvent le cas par le passé.

Je veux proposer avec ces communes qui forment notre bassin une réunion dans le cadre d'assises de l'agglomération cannoise afin de déterminer, en concertation avec les représentants de l'Etat, le cadre de la future intercommunalité. Quelques mois après les élections municipales, je soumettrai le projet

communautaire de la future agglomération par voie de consultation locale afin d'avoir l'assentiment des Cannois sur cette intercommunalité.

L'absence d'intercommunalité a été un frein dans de grands dossiers.

Du fait de l'absence d'intercommunalité, l'exemple le plus éloquent est que deux stations d'épuration risquent d'être construites l'une à côté de l'autre. Ce fut également le cas pour deux salles à capacité identique (Le Palais des Victoires et la Palestre).

L'intercommunalité, c'est un contrat gagnant/gagnant pour les Cannois et le bassin cannois. C'est un projet de développement pérenne et solidaire mis en commun. Ce sont des économies d'échelle qui seront réalisées. Les habitants, les associations ont déjà intégré l'intercommunalité dans leurs pratiques quotidiennes.

L'intercommunalité rassemble des moyens dispersés et structure des initiatives locales.

Les avantages sont nombreux : une amélioration de la qualité des services rendus en terme de transports collectifs, d'eau, d'assainissement ; davantage d'équipements sportifs, culturels et de loisirs ; une meilleure utilisation des impôts locaux ; des dotations de l'Etat à hauteur de 3 million d'euros par an dont on se prive aujourd'hui, une amélioration de l'image globale des communes.

Je vous apporterai l'assurance que demain nous créerons avec Mandelieu-la Napoule, Le Cannet, Mougins, Théoule-sur-Mer et d'autres villes encore si elles le souhaitent, une Communauté d'agglomération capable de répondre aux besoins réels et aux souhaits de ses habitants.

Il y a là tout un bassin de vie qui a besoin d'être aménagé et qui attend depuis trop longtemps les outils mais aussi les hommes avec la volonté de le mettre en œuvre.

3. Etes-vous favorables à donner priorité aux transports en complétant rapidement les dispositions arrêtées au plan de déplacement urbain (PDU) par le syndicat intercommunale et permettre l'admission des collectivités voisines candidates ?

Je souhaite la mise en œuvre d'une politique forte et coordonnée en faveur des transports en commun, visant à développer l'offre ainsi, qu'à améliorer l'attractivité des transports collectifs.

La communauté d'agglomération exerce de plein droit la compétence des transports et en conséquence l'ensemble des communes seront couvertes par cette compétence communautaire et ce service public.

4. Quelles seront vos initiatives à propos de l'important dossier de l'élimination des déchets ?

La ville de Cannes ne peut plus se satisfaire de la situation actuelle :

- un centre de tri très coûteux pour la collecte sélective
- une mise en décharge à des prix exorbitants pour les ordures ménagères

Il est impératif de se doter en intercommunalité d'un équipement au meilleur rapport coût/qualité de l'environnement.

5. Etes-vous favorable à l'élaboration d'un schéma de mise en valeur dans le cadre du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération Cannes-Grasse initiée le 9 novembre 2004. Seriez-vous d'accord de e comprendre dans le plan d'action du contrat de baie des Golfe de Lérins en cours d'élaboration

Oui, dans le cadre du SCOT, et je regrette que depuis le lancement de ce projet, ce dossier n'est pas plus avancé au regard de la nécessité impérieuse de la protection de l'environnement marin en baie de Cannes.

6. Etes-vous favorable de légitimer administrativement la participation et la concertation de la société civile aux projets environnementaux significatifs par :

- **Une charte couvrant tous les aspects culturels, politiques et matériels de la concertation.**
- **La création de Conseils consultatifs représentatifs de la société civile**
- **La mise en place d'un programme de formation et d'éducation de la société civile.**

Les projets de l'actuelle municipalité passent le plus souvent en force, sans concertation. La politique au sens noble du terme ne se fait pas contre les habitants, mais avec eux.

La liste que j'ai l'honneur de porter pour les élections municipales aura à cœur de remettre le dialogue avec les cannois au cœur des priorités.

Je veux agir pour une citoyenneté active à Cannes :

- en instaurant une démocratie directe avec 3 mots d'ordre : dialogue, échange et concertation.
- En donnant aux cannois un pouvoir d'influence accru : une pétition signée par 10 % des citoyens conduira automatiquement à l'inscription d'un sujet à l'ordre du jour du Conseil Municipal.
- En soumettant le projet d'intercommunalité par voie de consultation locale.

Pour plus de transparence et de pluralisme nous souhaitons :

- créer des commissions extra-municipales largement ouvertes à l'opposition et aux associations (dans les domaines des finances, du tourisme, de l'urbanisme et de l'environnement)
- Créer un Conseil économique et social communal qui sera une force de proposition et d'anticipation sur les projets économiques, sociaux et environnementaux de la ville
- Ouvrir un Forum de dialogue sur le site Internet de la ville pour recenser les demandes et favoriser les échanges.

Pour plus de proximité, nous voulons :

- Ouvrir dans chaque canton, une maison des quartiers, où je recevrai chaque semaine sans rendez-vous les administrés
- Recréer les conseils de quartier,
- Faire un bilan de l'action municipale 1 fois par an au cœur des quartiers.

Il faut également soutenir le tissu associatif :

- En installant le Salon des Associations au Palais des Festivals
- En instaurant un financement des associations plus transparent et plus pertinent
- En Utilisant les locaux vides pour créer une maison des Associations à la Bocca
- En Créant un comité d'initiative et de consultation qui sera une instance d'échange et de concertation avec les associations sur tous les sujets de l'action municipale

Le dernier axe retenu concerne le personnel municipal auquel nous voulons redonner confiance :

- En mettant en place des primes au mérite,
- En arrêtant d'aller chercher les compétences à l'extérieur parce que nous avons suffisamment de talents à valoriser en Mairie,
- En favorisant un développement de carrières motivant.